

*The*  
**LEGAL  
500**  
JOHN PRITCHARD

LE GUIDE DE REFERENCE DU MARCHE  
PARISIEN DES CABINETS D'AVOCATS  
POUR LES ENTREPRISES

[www.legal500.fr](http://www.legal500.fr)

## RECOMMANDE :

### Propriété intellectuelle Boutiques

Armengaud Guerlain  
Casalonga Avocats  
Cousin & Associés  
Escande, Cabinet ●  
Hoyng Monegier LLP  
Schertenleib, Cabinet  
Véron & Associés

1

Aklea-Turquoise  
Arénaire  
Benoliel Avocats  
Bouchara Avocats, Cabinet  
Clairmont Avocats  
Duclos Thorne Mollet-Viéville & Associés  
HBC Avocats  
HMY Avocats  
Hollier-Larousse & Associés  
Jacobacci  
Kern, Weyl & Andréani  
Laude Esquier Champey  
Lavoix Avocats  
me haas  
Noésis Avocats  
Vincent Varet Avocats

2

*Les cabinets d'avocats sont classés par groupes et par ordre alphabétique au sein de chaque groupe.*

● *Ce symbole indique qu'une carte professionnelle du cabinet est présentée dans la partie répertoire.*

## Boutiques

**Armengaud Guerlain** est sollicité par de grands groupes, notamment dans le domaine du luxe et de la santé, pour ses compétences en matière de marques, de modèles et de brevets. Le cabinet est très actif en contentieux et a remporté de nombreuses affaires en 2013. Il a notamment obtenu l'annulation de brevets sur un produit vétérinaire majeur. Il est également très consulté pour intervenir au stade de la valorisation et du conseil stratégique en droit de la propriété intellectuelle. Stéphane Guerlain, Jacques Armengaud et Catherine Mateu sont recommandés.

**Casalonga Avocats** rassemble une dizaine d'avocats dont six associés. Le cabinet traite notamment des contentieux majeurs en droit des brevets dans le domaine de la pharmacie et du médicament. L'équipe intervient également dans des affaires aux enjeux importants en droit des marques dans le secteur de la mode et de l'habillement. Le cabinet travaille en étroite collaboration avec le CPI **Bureau D.A Casalonga-Josse**. Arnaud Casalonga et Caroline Casalonga sont recommandés.

**Cousin & Associés** présente de fortes expertises en matière de contentieux de brevets, notamment dans les secteurs de la pharmacie et des sciences de la vie. Le cabinet traite également des dossiers de marques. L'équipe de six avocats est emmenée par le très réputé Pierre Cousin, Myriam Moatty, Sandrine Bouvier-Ravon et Jean-Martin Chevalier qui figure parmi les meilleurs spécialistes de la place en matière d'obtention végétale.

**Cabinet Escande**, dirigé par Michel-Paul Escande, est reconnu pour son grand savoir-faire en matière contentieuse. L'équipe est réputée pour ses compétences en droit des marques, dessins et modèles, et sur les sujets d'appellation d'origine. Le cabinet est sollicité par une clientèle française et étrangère prestigieuse, notamment dans le domaine de la haute couture. Il représente aussi des industriels de premier plan.

L'équipe de huit avocats de **Hoyng Monegier LLP** gère plusieurs contentieux de brevets multi-juridictionnels dans le secteur des paiements en ligne, de la défense et de la 3G. Le cabinet affiche de fortes expertises en matière de marques et conseille une clientèle haut de gamme; L'Oréal, Lagardère, Philips, LVMH. Denis Monégier du Sorbier est hautement recommandé pour les sujets de brevets, ainsi que Sophie Micallef qui traite également des dossiers plus généraux en droit de la propriété intellectuelle. Marie Georges-Picot est très appréciée pour *'sa profonde expertise en droit des marques'* et son grand enthousiasme. Benoît Strowel, qui partage son temps entre les bureaux de Paris et Bruxelles du cabinet, est un expert en contentieux de brevets dans le domaine pharmaceutique.

Petite boutique regroupant deux avocats, **Cabinet Schertenleib** émerge comme *'l'un des premiers cabinets du marché pour la gestion des contentieux de brevets complexes, notamment dans le domaine de la santé'*. Le cabinet assiste régulièrement des génériques dans le cadre de contentieux de brevets portant sur des médicaments phares et a obtenu plusieurs succès majeurs dans ce domaine. Aux côtés de Mylan dans un litige l'opposant à Sanofi, le cabinet a obtenu l'autorisation exclusive pour le générique de commercialiser CoAprovel en France et dans l'Union Européenne. Avocat aux barreaux en France et en Angleterre, docteur en neurobiologie moléculaire, Denis Schertenleib est *'capable de traiter les problématiques juridiques ou techniques les plus complexes'*. Ombeline Degrèze-Péchade joue également un rôle majeur dans les dossiers.

Cabinet entièrement spécialisé dans le contentieux de brevets, **Véron & Associés** est le leader incontesté du marché sur cet aspect. Le cabinet offre *'le plus haut niveau de sophistication'* et *'une très grande qualité de services au client'*. L'équipe d'une quinzaine d'avocats est *'hautement compétente'* et se voit régulièrement mandater pour intervenir dans des contentieux multi-juridictionnels d'où elle sort régulièrement victorieuse, comme encore récemment aux côtés d'Air Liquide et de Vorwerk. Le cabinet est en charge de dossiers majeurs dans le domaine de la santé pour le compte de Sanofi qu'il assiste dans la défense de ses droits sur CoAprovel contre Teva et d'autres génériques. L'équipe de cinq avocats est constituée de Pierre Véron qui est l'un des plus grands spécialistes du marché, Isabelle Romet, Thomas Bouvet, Sabine Agé et la nouvelle promue Amandine Métier.

**Aklea-Turquoise** réalise *'toujours un travail parfait'*. Le cabinet assiste de nombreux clients français et internationaux dans le domaine de la mode, de la culture et des médias pour la protection de leurs droits de propriété intellectuelle; marques, dessins et modèles, droits d'auteur. Zahia Dehar, Glam.fr ou encore le créateur de mode brésilien Gustavo Lins sont clients. Des fondations et des studios de cinéma font également appel au cabinet. Anne-Marie Pecoraro est recommandée pour *'son professionnalisme et son expérience'*.